





G^{re} 58.



5037



695
—

Les Saintes



Extrait de « Nos Paroisses »

(Echo de la Reine de 1936 : juillet à novembre inclus)

IMPRIMERIE CATHOLIQUE
BASSE-TERRE

LES SAINTES

On s'embarque !



NE mer calme, une brise favorable, des marins saintois hardis et expérimentés : tout nous convie à visiter les Saintes, ainsi nommées parce que Christophe Colomb les aperçut, pour la première fois, pendant l'octave de la Toussaint : *los Santos*, d'où nous avons fait les Saintes.

La traversée en canot sera un jeu, une promenade, une partie de plaisir.

Le minuscule archipel, que l'Angleterre nous a si longtemps disputé, forme deux petites paroisses distinctes, plus éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le sont elles-mêmes des Trois-Rivières, car la mer, dans ce canal, n'est point tous les jours commode. Profitons de sa bonne humeur du moment, qui contribuera à la nôtre.

Si le quartier que nous quittons fut, il y a un siècle, le plus riche de la Guadeloupe, celui où nous allons aborder n'est guère plus opulent que la Désirade à laquelle ressemble assez la petite île de Terre-d'en-Haut (1). Mais il existe des pauvres gens qui gagnent à être connus, et avec lesquels il fait bon vivre.

Trois lieues séparent les Saintes de la Pointe du Vieux-Fort-Royal de l'Olive, du côté de la Basse-Terre. Entre Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, la distance ne dépasse guère trois kilomètres.

Vues de loin, par exemple de la route qui, de Dolé, descend aux Trois-Rivières, les Saintes font naître, dans l'œil émerveillé du voyageur, le désir de les voir de près et de les parcourir en détail. Contentons notre envie, puisque les conditions sont favorables.



Les Saintes comprennent : Terre-de-Haut, Terre-de-Bas, l'Ilet-à-Cabris, le Grand-Ilet, la Coche, Saint-Augustin où les Augustins, l'Ilet Percé et plusieurs autres moins importants. Deux volcans sous-marins, aujourd'hui éteints, ont fait surgir de la mer ces petites îles.

Entre l'Ilet-à-Cabris et Terre-de-Bas, s'étend une rade extérieure ; entre ce même îlet et Terre-de-Haut, on trouve la passe des vaisseaux et celle de la Baleine, voisine d'un îlot qui porte ce nom. La rade de l'intérieur contourne la passe et l'Ilet-à-Cabris. L'ensemble forme un groupe long de deux lieues, entre est et ouest, sur une lieue de large, soit la superficie totale de la Désirade. Terre-de-Haut, Terre-de-Bas et l'Ilet-à-Cabris sont les seuls habités.

Terre-de-Haut mesure six kilomètres en longueur et

(1) Terre-d'en-Haut, Terre-d'en-Bas, aux Saintes, sont plus couramment désignées Terre-de-Haut et Terre-de-Bas.

deux dans sa plus grande largeur. Le littoral du nord est marécageux, le sol infertile, mais l'air très salubre.

Cette île est longue, irrégulière, hachée de mornes, tous dominés par le Chameau. C'est un coin de terre béni pour les amateurs de minéralogie, et les marins séjournent en sûreté dans sa vaste rade.

Autant Terre-de-Haut est découpée d'anses et de pointes, autant Terre-de-Bas, plus petite, est régulière ; elle affecte une forme à peu près circulaire. Elle est loin d'égaliser, certes, la Guadeloupe pour sa végétation, mais cependant plus riche, sur ce point, que sa voisine, elle offre avec elle un contraste frappant. Elle mesure trois kilomètres de large et un peu plus en longueur.

Vestiges et monuments

Outre le Lazaret, dont les bâtiments subsistent encore, confiés à la surveillance d'un gardien, l'Îlet-à-Cabris posséda une Maison centrale de Correction pour toute la Colonie, et, en 1789, un hôpital militaire à Terre-de-Haut. On en voit encore les restes.

Terre-de-Haut est fière de son Fort Napoléon, établi sur une construction militaire plus ancienne, destinée à commander le Canal des Saintes, entre la Pointe Sainte-Marie et la Pointe du Vieux-Fort, et dominant l'importante position militaire et navale de ce petit Gibraltar des Antilles.

Cette forteresse massive, construite en pierre et en basalte, couronnée de meurtrières en machicoulis, doit son plan au général Borius. Elle a coûté plus de quatre millions de francs, affectés, pour la bonne moitié, aux routes d'accès, aux terrassements et aux ouvrages accessoires. Le transport des matériaux présentait d'énormes difficultés.

Ce monument, aujourd'hui inoccupé, est digne de la

rade que tous les officiers de Marine connaissent et qu'ils déclarent l'une des plus belles du monde.

Le point culminant des Saintes est le Chameau : 316 mètres. Une tour couronne ce sommet abrupt, aride, mais boisé. De cet endroit, on embrasse dans son ensemble le panorama de la Guadeloupe, et on aperçoit toutes les îles avoisinantes.

Les Saintes, autrefois refuge de nos Corsaires, qui y ont laissé tant de souvenirs, est sur le passage des navires en route pour l'Amérique du Sud, entre la Guadeloupe et la Dominique.

Industries

L'air des Saintes est d'une admirable pureté. La végétation, à Terre-de-Bas, est magnifique.

Les habitants sont simples, affables, actifs, pêcheurs adroits, hardis marins dont on raconte d'étonnantes prouesses. Ils tirent parti des bois, qui croissent dans leurs îles, pour la construction des canots et gabares où ils sont passés maîtres depuis longtemps.

Les poissons abondent aux Saintes, et alimentent nos marchés. Toutefois, cette industrie — ce qui ne surprendra personne — y est peu développée.

La pêche comprend trois périodes : de décembre à février, la pêche à la ligne pour la capture des poissons rouges ; — de février à juin, c'est d'abord la pêche de la dorade, puis celle du thon : cela s'appelle « la traîne » ; — de juin à décembre : la pose des casiers appelés « nasses ».

Il est toutefois possible de pratiquer en même temps ces trois manières de pêcher, sauf en dehors de l'unique période de traîne.

Aux Saintes, mûrissent ces superbes grappes de raisin blanc muscat qui sont renommées sur nos marchés de la Basse-Terre et de la Pointe-à-Pitre, qui donnent de

deux à quatre récoltes par an, selon les tailles et les pluies. Ce sont des muscats *grecs*, à gros grains, importés de l'Andalousie par les Espagnols de Malaga, dès le XVI^e siècle. Les compagnons normands de l'Olive ne songèrent pas à acclimater aux Antilles les ceps français. Ils y viennent pourtant dans tous les quartiers, et je ne connais pas à la Grande-Terre d'endroit où ne se rencontre le raisin blanc ou noir pour la table.

Il est à regretter que jamais un maître-vigneron, originaire du Beaujolais, du Bas-Languedoc ou de la Guyenne, ne soit venu fixer sa résidence aux Saintes. Il aurait appris aux braves saintois la viticulture, l'art de tailler, provigner, marcotter, greffer, et les secrets de la vinification. On récolterait maintenant, à la place des feuilles du bois d'Inde, un vin de table aussi agréable que celui qu'à Marie-Galante, au XVII^e siècle, un colon, M. Le Tellier, récoltait deux fois l'an, au dire de du Tertre.

Les Pères du Saint-Esprit ont acclimaté, sur leur propriété de la Basse-Terre, une espèce de vigne américaine qui fructifie durant de longs mois.

Le raisin, à la Guadeloupe, sauf sur les hauteurs humides, mûrit d'octobre à novembre, de février à mars et de mai en juin. Il ne se vend pas moins de 10 à 15 francs le kilo, au détail.

L'élevage des dindes trouve un débouché tant à la Guadeloupe qu'à la Grande-Terre.

D'autre part, il existe, aux Saintes, une terre plastique, propre à façonner des poteries, des briques et des tuiles.

On y a, dans le temps, essayé d'établir une distillerie pour l'essence de feuilles de bois d'Inde.

Les mancenilliers abondent un peu partout. Ils vivent là dans leur élément, au bord de la mer, dans un terrain desséché qu'ils disputent aux figuiers de Barbarie ou « raquettes ».



Le bateau de la « Transat » qui, chaque semaine, laisse Pointe-à-Pitre pour arriver jusqu'à Deshaies, fait escale aux Saintes le lundi, à l'aller, et le mardi, au retour. De plus, un petit voilier assure la liaison avec Basse-Terre les jeudi et samedi. On espère pouvoir très prochainement relier Terre-de-Haut à Trois-Rivières par un service de vedette qui se fera le samedi et le lundi.

Le problème de l'eau

Aucun des îlots des Saintes ne possède la moindre rivière. Aussi, la question de l'eau présente-t-elle un problème des plus complexes. La majeure partie des habitants sont trop pauvres pour avoir « leur » citerne. Pendant la période de sécheresse — c'est-à-dire de février à mai — l'eau, très rare, est objet de commerce.

Il est question de diriger l'eau des citernes du Fort Napoléon au moyen de tuyaux placés au pied de la colline. Cette installation sera très onéreuse et offrira peu d'avantages à la population.

Ne vaudrait-il pas mieux, avec les crédits prévus par le Conseil général, venir en aide aux moins fortunés, en leur procurant le ciment nécessaire à la confection de citernes. On a sur place le sable et le gravier. La main-d'œuvre resterait seule à payer. Et ainsi, chaque demeure, pourvue de sa citerne, serait à l'abri des angoisses de la sécheresse.

Un document

L'archipel des Saintes est occupé par les Français depuis 1648.

« Le R. P. Mathias du Puy, lisons-nous dans les archives des Pères Dominicains de la Guadeloupe, en date du 18 octobre, a planté la Croix de notre Rédemption, dans

l'île des Saintes, en compagnie de M. du Mé, ancien commandant, électeur et délégué de la dite île. »

Le document ne précise pas davantage le point où fut érigée cette première croix.

Eglises et chapelle

Les deux églises, est-il besoin de le remarquer, sont petites et peu luxueuses ; elles suffisent à peine à une population qui, pour les deux îlots, s'élève à deux mille personnes.

A Terre-de-Bas, la première église, qui remontait aux dernières années du XVII^e siècle, se voyait dans le quartier de la Grande-Anse.

L'église actuelle date du temps de Louis-Philippe ; elle fut bâtie à l'époque où Grizel commandait le quartier. On lit l'épithaphe de ce commandant, près de l'église, dans le cimetière des petites anses.

Il existait en outre, dans l'Îlet à Cabris, vers 1875, une chapelle.

Les deux paroisses, souvent desservies par un même curé, rattachées au doyenné de la Capesterre, ont pour patrons : celle d'en Haut, N.-D. de l'Assomption ; celle d'en Bas, saint Nicolas de Myre.

En 1696, le P. Lucien, de l'Ordre des Carmes, curé pour tout l'archipel, résidait à Terre-de-Bas.

Un peu d'histoire

• L'histoire, est-il besoin de le dire, est surtout navale aux Saintes, et ses pages sont intéressantes.

On garde le souvenir des Corsaires qui poussaient l'audace jusqu'à se mesurer avec des bâtiments de la Marine anglaise plus forts qu'eux. On cite le pilote Jean Collot, un véritable héros, qui sauva trois vaisseaux poursuivis

par les Anglais. Une autre fois, le capitaine Lamarque, armé seulement de canons de 6 livres de balles, n'avait plus à bord que 75 hommes. Attaqué par la corvette *La Lily*, munie de 16 canons de 12 et de cent cinq hommes, Lamarque prêta le flanc, ménagea son feu, tua beaucoup de monde à l'ennemi, lui fit des avaries nombreuses, sauta à l'abordage, prit la corvette et rentra triomphalement à la Basse-Terre, pendant que *La Lily* se dirigeait vers les bassins des Saintes pour y être remise en état (26 messidor an 13 : 15 juillet 1804).

La frégate anglaise *Galatée* vint croiser aux environs des chantiers, pour reconnaître et enlever la corvette captive. Cinq barges parties de son bord arrivent de nuit dans la rade des Saintes. Le chef de bataillon Medier avait pris ses précautions et ajouté trente soldats à l'équipage. Les Anglais, foudroyés par le feu de la corvette et celui des batteries, eurent trois barges coulées, la quatrième prise, et la dernière ne parvint qu'à grand peine à s'échapper en fort mauvais état. (1)



Les Corsaires — le P. Labat prend plaisir à le remarquer et à le redire — mêlaient à la religion les mœurs les plus disparates. Ils dépassaient, en facéties brutales, le légendaire Marius Cougourdan, l'ancêtre imaginaire des écueurs de mer qui envoyait dans l'autre monde un noir faire ses excuses à la sainte Vierge pour une grossièreté qu'il s'était permise à son égard.

Aux Saintes, un jour, s'il faut en croire Labat, ami du corsaire Daniel avec qui, en 1705, il revint en France, le capitaine, qui voulait faire ses dévotions, vint au presbytère des Saintes, enleva presque malgré lui le curé, l'improvisa aumônier de son bord, et, en grande pompe,

(1) *Moniteur* du 2 mars,

comme un roi, se fit dire la messe sur le tillac de sa goëlette.

Pendant l'office, un homme de l'équipage se laissa aller à je ne sais quelle irrévérence que Daniel trouva hors de propos. D'un geste rapide, le capitaine tire un pistolet, ajuste le mal appris, lui fait, à bout portant, sauter le crâne, et, en même temps, crie au prêtre : « Continuez, mon Père : ce n'est rien. Ce misérable nous dérangeait dans nos prières. Je lui ai appris à se bien tenir pendant la messe. »

Après le service divin, on jeta à la mer le cadavre du délinquant. Par bonheur, l'histoire n'est pas authentique, et Daniel se distingua au XVIII^e siècle par d'autres actes mieux prouvés d'héroïsme.



C'est dans ces parages que, le 12 avril 1782, eut lieu, entre les îles « Saintes » et la Dominique, la fâcheuse défaite que les Anglais infligèrent à notre amiral le comte de Grasse ; avec La Hogue (1692), Aboukir (1798) et Trafalgar (1815), elle marque, pour notre Marine, des deuils cruels.

Commencé le matin à huit heures, le combat cessa à sept heures du soir seulement. Cinq de nos vaisseaux furent pris : la *Ville de Paris*, vaisseau amiral de 110 canons ; le *Glorieux*, le *César*, l'*Hector*, chacun de 74 canons, et l'*Ardent*, de 50.

Le *César* sauta, et avec lui 400 marins anglais, et autant de français. L'amiral comte de Grasse fut fait prisonnier et conduit à Londres. M. de Vaudreuil dirigea sur Saint-Domingue le reste de notre flotte, composée, au début de la bataille, de 33 navires, portant chacun de 110 à 50 canons.

La flotte anglaise, commandée par l'amiral sir Rodney, mit en ligne trois divisions : l'avant-garde, sous les ordres de sir Samuel Hood, contre-amiral ; 12 vaisseaux

de 74 à 63 canons, avec cinq frégates pour répéter les signaux ; la division de l'amiral Rodney, composée de 13 vaisseaux, de 90 à 64 canons. Sir Rodney montait *Namur*, vaisseau de 90 canons, que suivaient dix frégates ; enfin, l'arrière-garde : 11 vaisseaux, de 90 à 64 canons, et 4 frégates, commandées par le contre-amiral Francis Drake.

Les Anglais avaient 36 vaisseaux ; nous, trois de moins.

La paix, qui mit fin à la guerre d'Amérique et amena le traité de Versailles, fut signée au commencement de 1783 (Guerre d'Amérique).

L'amiral de Grasse avait repris la mer le 8 avril 1782, quittant Fort-Royal de la Martinique ; il était parti de Brest en 1781 ; c'était la quatrième flotte que les Français armaient depuis le commencement des hostilités. Elle portait 6.000 hommes de débarquement, et servait d'escorte à un convoi de 150. Au nombre de ses chefs, on remarquait MM. de Bougainville, de Vaudreuil, Chabert, Borda, de Lapeyrouse, du Pavillon qui fut mortellement blessé à la défaite des Saintes. Quelques bâtiments étaient doublés de cuivre : nouveauté du moment dans notre Marine. Les Anglais, longtemps avant nous, avaient reconnu que cette disposition augmentait la vitesse du sillage. Une frégate, que nous avons prise sur eux, donna à notre Amiraute l'idée d'expérimenter l'invention.



— Douze ans plus tard, le 9 avril 1794, les Anglais enveloppaient le groupe d'îles des Saintes, et s'en rendaient maîtres, sans tirer un seul coup de canon. Le lendemain, ils débarquent au Gosier, et s'établissent à Fleur d'Épée. Toute la Grande-Terre se rendit avec la Pointe-à-Pitre.

Les « patriotes » se replièrent sur la Basse-Terre que les forces britanniques attaquèrent simultanément par deux points : le Petit-Bourg d'un côté, et le Val de Lorge, au quartier des Vieux-Habitants.

La ville capitula à d'honorables conditions, le 20 avril ; Marie-Galante, la Désirade et les autres dépendances de la Colonie étaient comprises dans le traité.

Le 22 avril, la garnison française évacuait le fort Saint-Charles. En France, depuis la veille, l'expédition envoyée pour tenir tête aux Anglais quittait l'île d'Aix, à Rochefort-sur-Mer. Elle débarqua, le 2 juin suivant, au morne de la Saline, quartier du Gosier.

Visites épiscopales

Voici quelques extraits du registre paroissial de Terre-de-Haut, rédigé sur l'ordre de Mgr Bouttonnet :

20 février 1863. — Sa Grandeur visite les Saintes, « qui font partie de son diocèse » ; il préside, à Terre-de-Bas, première communion, confirmation et bénédiction d'une cloche donnée par M. Frébault, gouverneur de la Guadeloupe.

21 février. — A 4 heures, il arrive à Terre-de-Haut sur une belle embarcation de la frégate *La Normandie*, qui se trouvait sur notre rade en ces jours. Compliments de M. Reissevriet, alors maire, au débarcadère du Fonds-de-Curé. Procession à l'église, puis au presbytère.

22 février. — A 8 heures, Monseigneur prêcha, donna la communion à quelques enfants, et confirma environ 50 personnes. Le saint Evêque, observant notre église, la trouva gentillette, mais pauvre dans sa propriété.

29 décembre 1864. — Visite pastorale de Mgr Bouttonnet, en compagnie de M. Ginestet, vicaire général, et M. Fize-lier, curé de Terre-de-Haut. Confirmation à 66 personnes et scapulaire du Mont-Carmel « à un monde considérable ».

30 décembre. — Monseigneur part pour Marie-Galante, regrettant de ne pouvoir visiter en détail Terre-de-Haut, et affirme — en disant adieu à M. le Curé — qu'aussitôt que

possible, il reviendrait passer quelques jours avec lui pour visiter l'Hôpital, le Fort Napoléon, l'Ilet-à-Cabris, le Grand-Ilet et toute l'installation militaire du pays.

Entre temps, précisions pour *registre paroissial*, indépendant des autres registres.

8 mai 1866. — Visite de Monseigneur avec M. Gardé, faisant fonctions de secrétaire. 5 heures du soir : Curé, Frères, Sœurs, Elèves, Président du Conseil de Fabrique, Gendarmes, foule considérable. Visite à l'église. Puis M. le Maire fait visite à Sa Grandeur au presbytère. Monseigneur donne 600 francs pour les pauvres (à être distribués en 8 jours !) et 100 francs pour l'église.

9 mai. — Confirmation à 27 personnes. Visite aux Frères et Sœurs et à tous les malades de l'Hôpital militaire, et, à 1 heure, départ à Marie-Galante. Entre temps, Monseigneur a constaté la bonne tenue des registres et l'insuffisance du mobilier de l'église, et a conseillé de prendre des mesures pour l'améliorer le plus tôt possible.

1^{er} octobre 1869. — Nomination de M. l'abbé Mouly, curé de Terre-de-Haut. A peine installé, j'ai eu à songer plutôt aux malades de l'Hôpital qu'à mes paroissiens. Une épidémie de fièvre jaune venait de se déclarer. D'après le Docteur chargé du service médical, il y aurait eu 65 personnes atteintes de ce terrible fléau, et nous avons eu ici à déplorer 35 morts, dont une Sœur de Saint-Paul de Chartres : Sœur Alexis, un officier du génie et une brigade entière de Gendarmerie. (P. MOULY.)

1^{er} mai 1870. — Sur la demande de quelques personnes pieuses de la Paroisse, et par l'autorisation de l'Evêché, j'ai fait édifier une petite chapelle à l'honneur de la sainte Vierge, afin de mettre sous son patronage cette paroisse qui a tant besoin de la protection de la Reine des Anges. Parmi les personnes qui ont le plus contribué à la construction de ce petit monument, je ne puis citer que M. Reimonet. (P. MOULY.)

13 décembre 1874. — Le dimanche, 13 décembre 1874, la paroisse de Terre-de-Haut a reçu la visite de Monseigneur Blanger, évêque de la Basse-Terre. Il y avait huit ans et sept mois qu'aucun évêque n'avait mis le pied sur cette île ; aussi, Mgr Blanger a-t-il voulu donner une marque particulière de sympathie en se dérangeant spécialement pour nous visiter, et en passant toute la journée du dimanche à Terre-de-Haut.

Sa Grandeur, qui devait arriver par l'Estafette, vers 8 h. 30 du matin, n'a touché le rivage qu'à 9 h. 30, par suite d'un accident arrivé au vapeur, lors du départ de la Basse-Terre. Elle était accompagnée de M. Gravier, vicaire général, et du R. P. Guilloux, supérieur du Collège diocésain de la Basse-Terre.

Reçu et complimenté tant bien que mal par M. le Maire, sous l'arc de triomphe qui avait été élevé par des hommes de bonne volonté, à l'extrémité de l'estacade, en face de la maison qu'occupe le Commissaire de la Marine, Monseigneur s'est ensuite rendu processionnellement à l'église, la foule des confirmands et des paroissiens le précédant sur deux rangs garnis d'oriflammes et de bannières ; toutes les Autorités escortaient le Prélat derrière le dais.

A l'entrée de l'église, et après les cérémonies d'usage, Monseigneur a reçu les compliments d'usage de M. l'Administrateur ecclésiastique de la paroisse, auquel il a répondu en remerciant la paroisse de l'accueil respectueux et empressé qui lui était fait ; les décorations de la rue et de l'église étaient pour lui l'éclatant témoignage de la bonne volonté de tous, et il était, en cela, d'autant plus agréablement surpris qu'il connaissait la pauvreté de la Fabrique et de la Paroisse.

A la suite de ces petits discours, a eu lieu la célébration d'une messe basse à laquelle ont communié tous les confirmands, au nombre de 82.

Après la messe, instruction par Monseigneur, cérémonie de la confirmation et seconde instruction donnée par Sa

Grandeur. Tout étant terminé à l'église, on s'est rendu solennellement au presbytère, au chant du *Te Deum*. Il était près de 11 h. 30 du matin.

En réponse au toast porté pendant le déjeuner, par M. l'Administrateur ecclésiastique, Monseigneur a confirmé ce dernier dans le poste de Terre-de-Haut, en le nommant curé de la paroisse. Cette parole avait une signification particulière en raison de certaines circonstances inutiles à consigner ici.

A 3 heures du soir, a eu lieu le chant de vêpres, Monseigneur assistant au trône, et M. le Vicaire général officiant. Après les vêpres, salut solennel du Très Saint Sacrement, donné également par M. le Vicaire général.

Avant et après les vêpres, Monseigneur a visité successivement les Ecoles des Frères et des Sœurs, l'Hôpital, les différentes Autorités de l'endroit, et enfin la Prison centrale de l'Ilet-à-Cabris où, jamais encore, un évêque n'avait paru et où sa présence a produit le meilleur effet. Monseigneur est, à la nuit tombante, rentré dans le presbytère où il a dîné et passé la nuit.

A plusieurs reprises, Sa Grandeur avait constaté, dans la journée, combien le Curé de Terre-de-Haut a le droit de se plaindre en face des autres fonctionnaires de l'Ile, soit pour le logement, soit pour l'ameublement, soit enfin pour le traitement.

Le lendemain lundi, vers 7 heures du matin, Monseigneur quittait la Terre-de-Haut pour se rendre, sur l'Estafette, à la Terre-de-Bas, et de là à la Basse-Terre.

Nota. — Dans une de ses allocutions du matin, Monseigneur a promis un lustre pour l'église. Le lundi, à Terre-de-Bas, M. Asselin, trésorier général de la Guadeloupe, qui accompagnait Sa Grandeur, a promis également un tapis pour l'autel de Terre-de-Haut. Ce seront là deux souvenirs particuliers qui rappelleront la visite épiscopale du 13 décembre 1874. (Th. COVIN, curé de Terre-de-Haut.)

Bénédictio de cloches

10 juillet 1887. — Mgr François Laurencin, prélat de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, administrateur du Diocèse, ne pouvant se rendre à Terre-de-Haut pour y bénir la cloche Marie-Jeanne-Jacques Victoire, a délégué M. l'abbé Jean-Baptiste Gironis, curé-archiprêtre de la Cathédrale, afin de procéder à cette cérémonie.

Disons en passant que, le matin de ce même jour, a eu lieu la première communion de 52 enfants de la paroisse, et que M. l'Archiprêtre, qui a bien voulu aussi présider cette fête, a adressé aux enfants des paroles émues, senties et partant toutes d'un cœur d'apôtre.

M. Gironis était assisté de MM. Castel, curé de la paroisse, Chéné, curé de Terre-de-Bas (Saintes), Le Pape, vicaire du Carmel, et de M. Desclaux, vicaire de la Cathédrale.

Après la messe, a eu lieu et la rénovation des vœux du baptême et la consécration des enfants à la très sainte Vierge.

Le soir, à 3 heures et demie, a commencé la bénédiction de la cloche. Attirés par cette cérémonie, dont ils ignoraient encore la beauté, les fidèles sont accourus en nombreux que l'église paroissiale s'est trouvée trop petite pour les contenir tous. Aussi, les voyait-on pieux et recueillis braver les rayons du soleil et stationner aux abords. Heureux Saintois ! Ils venaient assister au baptême de celle qui devait désormais partager leurs joies et leurs tristesses.

Après le chant du *Veni Creator*, M. l'Archiprêtre a gravi les degrés de l'autel et retracé, avec une éloquence rare, les bienfaits de la cloche. Ensuite, a commencé la cérémonie de la bénédiction.

Pendant plus d'une demi-heure, la voix du Pontife (*sic*) seule a résonné sous la voûte du temple. Le silence des

fidèles était admirable. On reconnaissait bien là le parfum de la prière qui montait vers le ciel, et la voix de Dieu qui trouvait un écho dans le cœur.

La cérémonie achevée, la cloche, emportée par les marins de la Paroisse, a pris, au clocher, la place qui lui était réservée, et a fait entendre aux habitants de Terre-de-Haut ses chants d'allégresse et de bonheur.

15 août 1896. — Installation du chemin de croix par le Père Laval, dûment autorisé par M. le vicaire général Maston.

29 décembre 1897. — Bénédiction de la petite cloche de la Paroisse. La bénédiction de cette cloche a été faite en vertu d'une délégation de M. Amieux, administrateur du Diocèse, par M. l'abbé Miguet, ancien curé de Terre-de-Bas, assisté des RR. PP. Laval et Dewarte, professeurs au Collège de Basse-Terre, et M. l'abbé Dubreuil, curé de de Terre-de-Bas. Le R. P. Dewarte a prêché pour la circonstance. (M. RUFFIN, curé.)

Une épitaphe

Nous avons relevé, sur une tombe du cimetière de Terre-de-gas, l'épitaphe ci-après :

ICI REPOSE
M^{ie}-J^h GRIZEL S^{ie}-MARIE
Né aux Saintes le 22 décembre 1764
Mort le 26 juillet 1818

Dans ce petit coin de la terre
Que l'Océan étroitement resserre,
Il vécut en homme de bien
Qui sut, durant sa vie entière,
De tous les malheureux se montrer le soutien.
A son zèle, on eut dit qu'il en était le père.
Philosophe enjoué, plus aimable qu'austère,
Il voyait rechercher partout son entretien.
Ses vertus, son savoir, sa candeur, sa noblesse,
Des étrangers surpris étonnaient la sagesse,

Enfin, tous ont pensé qu'il ne cédait en rien
A tous les sages qu'on révère.
Il n'est plus ! Il repose ici sous cette pierre.
O vous qui visitez ce rivage lointain,
Âmes sensibles ! pleurez l'ami du genre humain.

Les ressources de la mer

La pêche est la principale occupation des Saintois, et la source de leurs revenus. Aussi, on ne sera pas surpris si, avant de quitter leur archipel, nous donnons une simple note sur les poissons que renferment les mers de la Guadeloupe.

Pas plus que pour la flore des Antilles, nous n'avons la prétention d'être complet ni d'établir, de toutes pièces, famille par famille, un travail scientifique sur nos poissons de mer. Il sera d'ailleurs facile de développer ce catalogue sommaire à l'aide des traités qui existent et font autorité dans la matière. On en trouvera la mention dans les « sources » de notre ouvrage.

La pêche se pratique, comme en Europe, de diverses manières, depuis la pêche à la ligne jusqu'à celle à la mer, au filet ou, sur le littoral, à la nasse.

L'osier n'existant pas dans la Colonie, c'est à l'aide de bambous fendus en filaments souples que nos pêcheurs construisent eux-mêmes ces nasses. Sur toutes nos côtes, ils excellent dans ce genre de travail.

Les poissons salés et séchés au soleil se rencontrent partout, et constituent une des bases de l'alimentation.

Du Tertre le remarquait déjà de son temps : on possède, à la Guadeloupe, à peu près toutes les espèces européennes de poissons, comme on peut s'en convaincre au Musée Lherminier de la Pointe-à-Pitre, en donnant un coup d'œil à la collection des poissons de la Guadeloupe.

Nous avons toutes les raies qu'on pêche dans les mers

de l'ancien monde, quelques-unes dans des proportions gigantesques.

La dorade, le thon, dans nos deux culs-de-sac-marins. La bonite, l'anguille de mer, la murène et le congre se rencontrent aussi. Mais je n'ai jamais vu ni l'alose, ni la lamproie ou flûte de mer.

Parmi les poissons coloniaux, il faut, en première ligne, mentionner le lamentin, cher aux Caraïbes, qui en faisaient leurs délices ; il est devenu très rare, mais, quoiqu'on en dise, la race n'est pas éteinte. Il atteint jusqu'à 20 pieds de long ; sa couleur est celle de l'ardoise foncée, et sa chair, succulente, ressemble à celle du veau ; sa graisse a la propriété de se conserver presque indéfiniment sans altération. Il se nourrit d'herbes, et tient la moitié du corps hors de l'eau.

Le capitaine (*lachrolaimus*), qui peut mesurer jusqu'à un mètre. La carangue (*carangus*) des Antilles, poisson très abondant, de couleur argentée, tirant sur le plomb ; sa chair est plus savoureuse que celle du turbot, inconnu ici, et son poids va jusqu'à 25 livres.

Le brochet de mer (*centropomus*) de Cuvier, verdâtre, argenté, a la chair exquise.

Aux embouchures de nos rivières, on pêche plusieurs variétés de chevalier : poisson osseux et allongé ; entre autres, la « mère balaou », quelquefois longue de 10 pieds ; la sardine dorée, ou *mesoprion* ; la vive (*malacanthus*), longue de 18 à 20 pouces ; le mugil, muge, ou mulet de mer ; le mulle : ce poisson rouge ressemble à une tanche ; il est d'une chair délicate et blanche ; son poids va jusqu'à cinq kilogrammes ; le coffre, bourse, qui est l'*ostracion triangularis* des savants ; le pagel et la pagre.

La sole et la plie existent, mais les Guadeloupéens ne mangent pas ces pleuronectes que les pêcheurs, quand ils en rencontrent dans leurs filets, rejettent à la mer ; ils sont, ici, dépourvus de nageoires pectorales.

Le *promacanthus* et les *holocanthus* ; le scare, vulgaire-

ment dit poisson-perroquet ; les scombres, dont le tassard qui peut atteindre jusqu'à deux mètres. Le coulirou, *Caranx Plumieri*, très commun, dont le nom, paraît-il, vient des Caraïbes. C'est une espèce de maquereau — encore un poisson qui nous manque — ou, plus exactement, de grande sardine.

La baleine est rare ; le souffleur ou cachalot, le requin (1), la scie, l'espadon, le poisson armé, cuirassé comme un vrai porc-épic.

La famille des Percoides est représentée dans nos eaux par un poisson délicieux : la bécune (*sphyræna*). On en voit qui ont huit pieds de la tête à la queue. Les torpédos ; la vieille, « grosse » ou « rouge », très appréciée, qui ressemble à la morue ; son poids dépasse 200 livres ; sa chair est blanche et tendre. L'orphie, armée d'un bec effilé, qui représente le cinquième de sa longueur totale. Le balaou, un de nos poissons les plus communs, du même type que l'orphie ; le barbeau et le cola, aussi communs. Le saumon : j'avoue ne l'avoir jamais vu, mais les pêcheurs affirment qu'il existe ici. La platine, dont le nom indique la forme, et quatre espèces de chat de mer.

Le poisson volant : sa taille est celle du hareng, et ses ailes sont membraneuses, en proportion de son corps. Il vole au-dessus des vagues, assez haut et d'un vol direct et soutenu ; on ne le rencontre guère qu'en pleine mer, j'en ai ramassé un à mes pieds, à l'avant d'un paquebot

(1) Il y a quelques années, un requin glouton — comme ils le sont tous — vint rôder autour d'un filet de pêche, dans l'espoir de dévorer les poissons qui s'y trouvaient déjà captifs. Il fit tant et si bien qu'il s'empêtra dans les mailles, et se trouva pris au milieu des bonites. Ces poissons, dont la taille atteint parfois celle des thons, et dont la chair est très savoureuse, se défendirent comme ils purent contre le requin ; mais celui-ci eut à se défendre lui-même contre les pêcheurs. Il lutta en désespéré, toute la nuit, pendant près de dix heures, et, à bout de forces, il se rendit. Il mesurait plus de trois mètres de long.

en marche, où les hasards de son vol l'avaient entraîné. On voit par là qu'il plane assez haut, de cinq à six mètres, et toujours en ligne droite.

Le germon, ou bonite ; le marsouin, le barbu, le rémora ou rémore, la petite morue. Le chatrou, ou chatrouille, qui est la sèche, poulpe ou méduse : tous poissons phosphorescents.

Nous y joindrons, pour terminer, la parapelle, qui a la couleur du brochet, la loque à écailles noirâtres, qui atteint de grandes proportions, le « grand-écaille », le « tasar boto », de belle taille ; la merlane, allongée et verdâtre, le barbarin : ce petit poisson fin, qui a des écailles rougeâtres ; le chirurgien, rond, à petites écailles ; la vierge, dont on connaît plusieurs variétés, qui est demi-ronde et de couleur cendrée. La même forme et la même apparence grisâtre se retrouvent chez le piron, le gros rat, la chapone. La commode est presque sphérique, à écailles blanches ; le royac, qui vit dans la vase, et ressemble au vivano si estimé.

Signalons enfin plusieurs variétés de la sabde qui est un poisson de belle taille, rougeâtre et de forme allongée.

On parle d'une espèce de turbot qui pèse jusqu'à 25 livres. Je n'en ai point vu.

On compte trois espèces de tortues marines : la tortue franche, la plus répandue et la meilleure aussi au point de vue comestible ; la carouanne, ou carouenne, qui est plus grande, enfin le caret, plus petit, recherché pour sa chair qui rappelle celle du veau, pour ses œufs et son écaille.

Les coquillages et les crustacés sont multitude.

Le lambis, sorte de gros limaçon marin, de 30 à 40 centimètres ; on mange sa chair quoiqu'elle soit fort coriace : inconvenient qu'on guérit en faisant cuire l'animal dans des feuilles de papayer qui, en effet, possèdent la faculté d'attendrir, dans une certaine mesure, les viandes dures.

Les coquilles du lambis, dont on fabrique des trompes d'appel, présentent de jolies couleurs d'un rose vif ; on trouve, à l'intérieur, des perles rosâtres : pierres à lambis, dont on fait le commerce pour la bijouterie.

La trompette de mer, ou vignot, dont la chair est plus tendre que celle du lambis ; le burgau, ou bougau (*turbo*), gros escargot marin, à dure carapace grisâtre, fait le régal du peuple.

Un coquillage très répandu s'appelle ici *palourde*, dans le genre des clovisses de Marseille et de Toulon (*venus lineata*).

Les crabes de terre sont préférés à ceux de la mer ; c'est, mêlé au riz ou à la farine de manioc, un aliment très populaire qui porte le nom de *matoutou*. J'ignore si le mot est caraïbe ; mais j'en doute fort ; en tout cas, c'est le mets des pauvres gens.

Les crustacés, sous la forme de leurs espèces et variétés européennes, ne sont pas rares. Par contre, le homard, ami des eaux froides, ne se rencontre jamais. On donne, à tort ici, le nom de homard à la langouste, privée de pinces, qui s'appelle aussi le « ravet de mer ». La crevette, chevrette ou *sauterelle* existe à foison. Mais la marée n'étant pas sensible sur notre littoral, comme elle l'est dans l'Océan et la Manche, on ne s'amuse pas à pêcher les crevettes. Seuls, les marins d'Europe, durant les stations navales, occupent à cette distraction leurs rares loisirs. On ne trouve jamais de crevettes dans les poissonneries ; de là, la légende qui nie leur existence à la Guadeloupe. Elles sont semblables à celles de nos mers. On « cueille » les huîtres — de l'espèce dite portugaise — dans les branches basses des palétuviers ou « mangliers noirs » qui encombrent les lagunes de la Rivière-Salée. Mais personne n'a jamais songé à les cultiver dans des parcs, pour en retirer un revenu fixe et assuré.

Parmi les coquillages, il en existe aux Antilles un tout petit et très commun que je ne suis jamais arrivé à iden-

tifier : c'est le *sorbét*, ou « chaubette », dont on fait une grande consommation. Il ne ressemble pas au bigorneau des plages bretonnes.

Le bernard-l'ermite s'appelle ici « soldat ». Il foisonne. Un chasseur m'a affirmé en avoir rencontré un qui, à l'époque de l'année où ces animaux bizarres se baignent dans la mer et changent de coquille, s'était emparé du fourneau d'une pipe cassée, en terre, rencontrée sur le rivage, et s'en était fait une guérite. *Si non é vero !...*

Les algues, fucacées, polypiers sont fort variées et en grand nombre ; les zoophytes, actinies, anémones de mer, oursins, crabes, échinodermes, holoturiers, encrines, étoiles de mer, foisonnent.

Les polypes ne peuvent se compter. Les alcyonides malacodermes et sclérobasiques, zoanthidées, madrépores, etc. fourmillent avec les mollusques bryozoaires, acalèphes, etc.

On pêche les éponges vraies, les éponges à pinceau, les éponges armées et autres. J'ai rarement vu des éponges fines ; leur pêche présente sans doute trop de difficultés pour nos pêcheurs capricieux et indolents, comme celle de la moule commune qui existe, mais qu'on ne trouve jamais sur nos marchés.



Il serait malaisé d'établir une nomenclature satisfaisante des poissons de la Guadeloupe, car, d'un endroit à un autre, le même poisson porte des noms différents, et les pêcheurs ne sont pas d'accord entre eux. Sans se préoccuper des noms, ils recherchent les poissons qui se vendent et se mangent.

Du Tertre (1667), Labat et Thibault de Chanvalon, au XVIII^e siècle, ont donné, tout au long, la description détaillée de nos poissons les plus communs. Pour ceux qui voudront plus de détail, nous les renvoyons aux

travaux spécialisés de Schramm, au mémoire sur les *Coralliaires des Antilles* (1860), par Giovanni Michelotti et le D^r Placide Duchassaing (1864). Du même : la *Revue des zoophytes et des spongiaires* (1870).



En somme, on ne prend guère les poissons que pour s'en nourrir, et, ici comme en France, les espèces comestibles sont, au fond, peu nombreuses.

Nos pêcheurs sont plutôt amateurs que professionnels. Montés sur de vraies coques de noix, ils ne perdent jamais de vue les côtes, et rentrent avec la nuit.

Une société anonyme française avait projeté d'établir, à Pointe-à-Pitre, une fabrique de poissons marinés à l'huile, dans le but d'exploiter les ressources qu'offre ici la mer. Elle ne parvint jamais, quelques avantageuses que fussent les conditions du traité, à s'assurer la fourniture régulière des poissons nécessaires à son industrie. Les pêcheurs voulaient rester les maîtres de pêcher à leurs jours et à leur fantaisie. Le projet fut mis de côté, et l'expérience ne fut pas tentée. Qui triomphera ici de la routine !



A la Guadeloupe où, en dehors de la récolte, à l'interréculte comme nous disons, on ne travaille pas, la population, prise dans sa masse, se nourrit de poissons frais ou salés. Mais la morue est le poisson le plus consommé. Avec le riz, comme autrefois, c'est de cette salaison, le plus souvent de qualité inférieure, que les pauvres gens font leur nourriture habituelle. Les racines du pays, le fruit à pain ou arbre-boulangier, la canne à sucre nature, crue, la mangue, dans la saison, c'est-à-dire de mai à octobre, complètent et diversifient ces menus économiques.

La viande de boucherie, c'est le bœuf. Le chevreau ou

cabri, le porc et le mouton sont réservés aux jours de fête, avec les sucreries et les gâteaux qu'on achète, en passant, aux marchandes de carrefour.

Sur les tables un peu mieux fournies, le court-bouillon fortement pimenté à la façon caraïbe : espèce de bouillabaisse de poissons, reparait presque tous les jours, saupoudré ou nom de farine de manioc, et personne ne s'en lasse.

La bourgeoisie aisée, qui a remplacé les « grands blancs », se procure les grosses pièces : la vieille, le capitaine, le vivano et d'autres que nous avons énumérés.

Mais, nous l'avons fait remarquer, aux Antilles, la table est le moindre des soucis.



Disons, pour finir, un mot de l'iguane qui habite les quartiers arides et rocheux. Ces gros lézards verdâtres qui, à l'exposition universelle de 1900, figurèrent comme spécimens naturalisés, sont d'inoffensifs sauriens qui vivent près de la mer, au soleil, dans le creux des rochers ou même sur les arbres. Ils sont nombreux aux Saintes, et les détenus de l'ancien pénitencier trompaient l'ennui des longues heures de prison à empailler ces bêtes peu décoratives, dont la longueur dépasse parfois un mètre, et dont la chair est un régal.



Au moment de regagner les Trois-Rivières, je me souviens qu'il existe un chemin qui, de ce bourg, conduit tout droit au Vieux-Fort. Il est pittoresque. Nous le prendrons donc pour aller au lieu qui, aux premiers jours de la colonisation, fut la résidence de Lyénard de l'Olive et de Charles Houël, avant la construction du fort Saint-Charles à la Basse-Terre.

